

**COMITÉ DE PARENTS**

Procès-verbal de la séance tenue le lundi 16 janvier 2012

<b>Représentant(e)s</b>			
Adrien-Gamache	—	Lajeunesse	—
André-Laurendeau	Carmen Poulin	Laurent-Benoît	—
Antoine-Brossard	Marie-Èlène L'Espérance	Le Déclic	—
Armand-Racicot	Lélia Tabard	Lionel-Groulx	—
Bel-Essor	—	Marie-Victorin (Brossard)	—
Bourgeois-Champagnat	—	Marie-Victorin (Longueuil)	Lynda Roy
Carillon	Steve Michaud	Maurice-L.-Duplessis	—
Charles-Bruneau	Jean-Luc Lafleur	Mgr-A.-M.-Parent	Isabelle Émard
Charles-LeMoynes	Sébastien Gobeil	Monseigneur-Forget	—
Christ-Roi	Mylène Mercier	Paul-Chagnon	Josée Woodford (S.)
Curé-Lequin, Du	—	Paul-De Maricourt	—
D'Iberville	Nathalie Kléber	Pierre-Brosseau	Denis Cadotte
De La Mosaïque	Julie Mercier	Pierre-D'Iberville	Isabelle Tardif
De Maricourt	—	Pierre-Laporte	—
De Normandie	David Laferrière	Préville	—
Des Mille-Fleurs	Sorin Sterescu	Rabeau	Chantal Lussier
Des Quatre-Saisons	Danielle Latour	Sainte-Claire (Brossard)	—
Des Saints-Anges	—	Sainte-Claire (Longueuil)	—
Du Jardin-Bienville	Guillaume Désilets	Saint-Jean-Baptiste	—
Du Tournesol	Reine Foubuë	Saint-Joseph	—
Du Vent-Nouveau	Serge Lefebvre	Saint-Jude	Annie Bélanger
École des Petits Explorateurs	—	Saint-Laurent	Bettina Rey (S.)
École secondaire Saint-Edmond	—	Saint-Romain	—
Félix-Leclerc	Danielle Brassard-Leduc	Samuel-De Champlain	Isabelle Girard
Gaétan-Boucher	Maxime Bleau	Secondaire participative l'Agora	Lynda Roy
Gentilly	—	Tourterelle	Lucie Michaud
George-Étienne-Cartier	Maryse Villeneuve		
Georges-P.-Vanier	Éric Richer	Comité ÉHDAA	Laurent Pellerin Carmen Poulin (S.)
Gérard-Filion	Manon D'Astous	Secrétaire administratif	Guillaume Désilets
Guillaume-Vignal	—	<b>Participants</b>	
Hélène-De Champlain	—	Direction générale	M. Anthony Bellini
Hubert-Perron	Pierre Filiatreault	Organisation scolaire et transport	M. Pierre Vocino
Internationale de Greenfield Park	—	Communications	M. Frederick Roussel Mme Lynn Legault
Jacques-Ouellet	Stéphane Lambert		
Jacques-Rousseau	Jacques Séminaro		
Joseph-De Sérigny	—		

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

En l'absence de la présidente Mme Monique Bastien, le vice-président M. Jean-Luc Lafleur déclare, après constatation du quorum, l'assemblée ouverte à 19h20.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CP-1037-16-01** **IL EST PROPOSÉ** par M. Denis Cadotte d'adopter l'ordre du jour déposé avec modifications.

### **ADOPTÉE UNANIMEMENT**

L'ordre du jour adopté est le suivant :

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Parole à la présidence
5. Parole à la direction générale
  - 5.1. Questions des représentants

#### **AFFAIRES NOUVELLES**

6. Calendriers scolaires 2012-2013
  - 6.1 Présentation
  - 6.2 Questions des représentants
7. Info-parents, version 2.0
  - 7.1 Présentation
  - 7.2 Questions des représentants

#### **AFFAIRES EN COURS**

8. Politique relative aux contributions financières des parents d'élèves de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire
  - 8.1. Recommandations
9. Répartition des services éducatifs 2012-2013
  - 9.1. Questions des représentants
10. Plan triennal d'utilisation des immeubles 2012-2015
  - 10.1. Recommandations

PAUSE

#### **AFFAIRES INTERNES**

11. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 12 décembre 2011
12. Parole au représentant ÉHDAA
13. Autres points
14. Parole au délégué à la FCPQ
15. Parole aux parents-commissaires
16. Parole aux membres
17. Levée de l'assemblée

## **3. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public n'est présent.

## **4. PAROLE À LA PRÉSIDENTE**

M. Lafleur informe les représentants que la présidente est malade et ne pourra être présente. Il avise les représentants que les demandes de remboursements, pour les frais de kilométrage et

de gardiennage, ont été envoyées aujourd'hui. M. Lafleur demande aux représentants de s'assurer qu'ils reçoivent leur documentation, car certaines adresses courriel rebondissent; celui-ci se chargera de faire les corrections auprès de la commission scolaire.

## **5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

M. Bellini souhaite bonsoir et une bonne année 2012 aux représentants. Il souligne ensuite les efforts de M. Frédéric Menger-Dumas, élève de l'école secondaire Mgr-A.-M.-Parent, et de M. Gaétan Fortin, enseignant à l'école secondaire St-Edmond; ceux-ci ont été nommés lauréats au programme *Forces Avenir*. Les écoles secondaires et les centres de formation professionnelle se sont engagés à faire de la semaine débutant le 13 février une semaine de la persévérance scolaire; les directions d'écoles ont jusqu'au 1<sup>er</sup> février pour soumettre leurs activités, dont certaines seront dédiées aux parents.

### **5.1. Questions des représentants**

Mme Marie-Élène L'Espérance demande s'il est possible, lors des envois par courriel, d'envoyer les fichiers PDF par sujets plutôt qu'un seul gros fichier.

M. Bellini vérifiera ce qui peut être fait.

Mme Nathalie Kléber souligne qu'il y a eu une panne de serveur lors de la tempête de la semaine dernière et que le site de la CSMV ne fonctionnait pas.

M. Bellini répond qu'il n'était pas au courant. Par ailleurs, les parents peuvent téléphoner directement dans les écoles pour savoir si elles sont fermées ou ouvertes : un message enregistré précise le cas de chaque école.

Mme Lélia Tabard souligne que l'école Armand-Racicot vit un problème de sécurité et de vandalisme dans la cour d'école depuis que la Ville utilise leur terrain de micro soccer. Selon l'école, la Ville ne peut prendre d'action puisqu'il n'y a pas de protocole d'entente de signé entre les deux instances. Mme Tabard lit et dépose une résolution de l'école Armand-Racicot à M. Bellini, l'enjoignant à prendre en main le dossier d'ici le 31 janvier 2012.

M. Bellini répond qu'il vérifiera ce qu'il peut faire, mais affirme que la commission scolaire attend elle aussi après la Ville. Par ailleurs, les règlements municipaux doivent être respectés par tout le monde.

Mme Nathalie Kléber précise que les policiers ont le pouvoir de rentrer sur la cour s'il y a du vandalisme, qu'il y ait un protocole d'entente ou non.

## **AFFAIRES NOUVELLES**

## **6. CALENDRIERS SCOLAIRES 2012-2013**

### **6.1. Présentation**

M. Pierre Vocino présente le document en consultation *Calendrier scolaire 2012-2013 du préscolaire, du primaire et du secondaire*. M. Vocino informe les représentants que la commission scolaire a donné son aval pour que le projet du calendrier 2013-2014 soit rendu disponible suite à l'adoption du calendrier 2012-2013.

M. Bellini tient à préciser quelques points suite à la dernière assemblée. Dans un premier temps, il souligne que la consultation du Comité de parents ne concerne pas l'éducation des adultes ni la formation professionnelle. Dans un deuxième temps, M. Bellini précise que la manière de faire dans le dossier des calendriers est la suivante : s'il n'y a pas de changements majeurs au début de l'élaboration des calendriers, ceux-ci restent pareils et la consultation commence. La commission scolaire espère avoir le plus de commentaires possible, de la part de tous les groupes consultés. De plus, il est à noter que les enseignants sont consultés par le biais de leur syndicat.

## 6.2. Questions des représentants

Mmes Danielle Brassard-Leduc, Nathalie Kléber, Lélia Tabard, Lynda Roy, Julie Mercier et Annie Bélanger, ainsi que MM Jacques Séminaro et Pierre Filiatreault, prennent la parole. Il en ressort entre autres les éléments suivants :

- Plusieurs enseignants semblent se questionner sur l'utilité de maintenir l'éclatement des blocs de journées pédagogiques, alors que le nouveau bulletin prévoit dorénavant des fins d'étapes. La pratique se vit peut-être mieux au primaire avec les services de garde, mais est plus difficile au secondaire. De plus, plusieurs enseignants semblent aussi trouver que la *Journée pédagogique montérégienne* ne répond plus à leurs besoins.
- La *Journée pédagogique montérégienne*, bien que ne figurant pas à la convention collective, découle d'une entente entre les syndicats et les commissions scolaires de la Montérégie, afin de permettre aux enseignants de partager leurs expériences. Par ailleurs, cette journée pédagogique n'est pas en lien avec le renouveau pédagogique.
- Les blocs de journées pédagogiques ont été retirés, entre autres, suite aux recommandations de plusieurs groupes, dont faisait partie le Comité de parents.
- Le Comité de parents avait recommandé, dans le passé, de répartir également les journées pédagogiques entre tous les jours de la semaine, au lieu de les placer de manière plutôt systématique le lundi ou le vendredi. Cette manière de faire avait pour effet de priver beaucoup d'élèves du primaire de leurs cours avec des spécialistes.
- Une tentative avait été tentée il y a cinq ans, par le Comité de parents, pour instaurer un horaire rotatif, comme c'est le cas dans d'autres commissions scolaires. Certains groupes trouvaient qu'un tel horaire allait être trop compliqué à gérer pour les élèves, et l'idée a donc été abandonnée.
- Le Comité de parents pourrait maintenant recommander que la commission scolaire rééquilibre le calendrier avec une date fixe qui offrirait les cours d'une autre journée. Cette décision pourrait se prendre dans chaque école, mais le problème est de s'assurer que les spécialistes sont disponibles. Il est donc plus logique et réaliste d'étendre cette option à toute la commission scolaire.
- Il est presque impossible d'avoir un seul calendrier scolaire à la grandeur de la Montérégie. Le ministère donne le pouvoir aux commissions scolaires de créer un calendrier qui reflète la réalité de leur milieu. Le calendrier doit aussi respecter les clauses locales des conventions collectives.
- Il semble que plusieurs commissions scolaires placent une journée pédagogique le lendemain de l'Halloween. Comme il n'y a pas de restriction à ce sujet, ceci pour être une recommandation du Comité de parents.
- Les fins d'étape sont identifiées par le ministère, toutefois, la commission scolaire ne pouvait inscrire cette information au calendrier, car il n'y pas de dates précises prescrites, mais bien « au plus tard le... ».

## 7. INFO-PARENTS, VERSION 2.0

### 7.1. Présentation

M. Frédérick Roussel et Mme Lynn Legault présentent la nouvelle version de la revue Info-parents. Celle-ci sera dorénavant en format électronique, car le ministère oblige les commissions scolaires à faire des coupures dans leurs frais de publication. Les représentants intéressés à faire des suggestions sur l'Info-parents peuvent le faire à l'adresse courriel suivante : [annie\\_massicotte@csmv.qc.ca](mailto:annie_massicotte@csmv.qc.ca).

### 7.2. Questions des représentants

Mmes Lynda Roy, Julie Mercier, Nathalie Kléber et Marie-Élène L'Espérance, ainsi que M. Jacques Séminaro, prennent la parole. Il en ressort entre autres les éléments suivants :

- Les parents qui n'ont pas accès à internet recevront un sommaire de l'Info-parents en version papier.

- Les parents qui n'ont pas de compte *Facebook* ne manqueront pas les informations importantes, car celles sur les réseaux sociaux seront moins officielles et de nature complémentaire.
- Le contenu de l'Info-parents aura des liens vers le site de la commission scolaire.
- Les sites des écoles auront des liens vers l'Info-parents.
- Les parents qui se désabonneront de l'Info-parents recevront quand même les communications du portail et de l'école.
- Il y aura trois envois comme auparavant.
- Même s'il semble que le réflexe est d'aller chercher l'information sur le site des écoles plutôt que sur le site de la commission scolaire, celle-ci compte environ 2 millions de visiteurs. Il n'y en a pas beaucoup plus pour les écoles. Par ailleurs, les responsables de la commission scolaire travaillent présentement à aider les écoles en ce qui concerne les communications.

M. Sorin Sterescu félicite les représentants de la commission scolaire de garder active l'information présente sur le site.

### **AFFAIRE EN COURS**

#### **8. POLITIQUE RELATIVE AUX CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

##### **8.1. Recommandations**

Mme Lélia Tabard fait la lecture d'une série de recommandations déposées par l'école Armand-Racicot.

**CP-1038-16-01**

**IL EST PROPOSÉ** par Mme Marie-Èlène L'Espérance que le Comité de parents recommande à la CSMV d'adopter le document *Politique relative aux contributions financières des parents d'élèves de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* déposé en y incluant les recommandations proposées par le conseil d'établissement de l'école Armand-Racicot.

### **ADOPTÉE UNANIMEMENT**

#### **9. RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS 2012-2013**

M. Bellini, en réponse à Mme Annie Beaudin de l'école Ste-Claire (Longueuil), souligne qu'il n'est pas possible d'inclure le nombre de classes spécialisées par école dans le projet, mais les informations sont ajoutées en annexe. Des copies sont disponibles.

##### **9.1. Questions des représentants**

Mme Isabelle Tardif demande s'il est possible de savoir où sont donnés les services complémentaires.

M. Bellini répond, en prenant comme exemple l'orthophonie, que ce type de service est orienté selon les besoins spécifiques de certains élèves. La commission scolaire a l'obligation d'indiquer les services selon les besoins des élèves et non des écoles. De plus, ces données sont sujettes à changements. Il est également bon de noter qu'il manque toujours de professionnels pour combler les besoins.

#### **10. PLAN TRIENNAL D'UTILISATION DES IMMEUBLES 2012-2015**

##### **10.1. Recommandations**

Mme Nathalie Kléber veut savoir qui décide combien il y a de locaux polyvalents dans les écoles et si un conseil d'établissement peut recommander qu'il y en ait un nombre proportionnel au nombre d'élèves.

M. Bellini répond qu'il n'y a rien à ce sujet dans la loi. Chaque commission scolaire fixe ses balises; certaines n'ont rien d'écrit à ce sujet. La CSMV se base sur les orientations adoptées lors des années passées. Si le nombre de locaux baisse, c'est de manière plutôt arbitraire.

**CP-1039-16-01** **IL EST PROPOSÉ** par M. Denis Cadotte et appuyé par Stéphane Lambert que le Comité de parents recommande à la CSMV d'adopter le document *Plan triennal d'utilisation des immeubles 2012-2015* tel que déposé.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

Mmes Chantal Lussier, Danielle Brassard-Leduc, Carmen Poulin, Lucie Michaud et Nathalie Kléber, ainsi que MM Éric Richer, Sorin Sterescu, Serge Lefebvre et Jacques Séminaro, échangent sur le processus de dépôt de recommandation au Comité de parents. Il en ressort entre autres les éléments suivants :

- Il n'est pas nécessaire que chaque école dépose des recommandations.
- À chaque début d'année, il y a une formation sur les fonctions et pouvoirs des conseils d'établissement. Chaque instance de décision y est par ailleurs expliquée et les participants peuvent y poser des questions.
- Il serait intéressant que le Comité de parents donne une formation sur son fonctionnement en début d'année, afin d'aider les nouveaux représentants.
- Le Comité de parents fait en quelque sorte le lobbying des parents auprès de la commission scolaire.
- Bien que les parents aient un véritable pouvoir d'influence, ils doivent comprendre que le Comité de parents n'est pas un regroupement d'opinions des conseils d'établissement, mais des parents. Ceux-ci peuvent servir de porte-parole de leur conseil d'établissement sur certains sujets, mais ils demeurent toujours représentants des parents tout en étant redevables à l'assemblée générale des parents.

**AFFAIRES INTERNES**

**11. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 12 DÉCEMBRE 2011**

- Point 6.2 : ajouter la mention « Par ailleurs, les montants en question doivent évidemment suivre les clientèles visées. » au 7<sup>e</sup> tiret.
- Point 6.2 : retirer le 10<sup>e</sup> tiret qui se répète plus bas.
- Point 7.2 : ajouter la mention « et que l'école du Tournesol offre plutôt dorénavant l'art dramatique. » à la 3<sup>e</sup> puce de correction.
- Inscrire « Présidente » comme titre de Mme Monique Bastien à la ligne de signature.

**CP-1040-16-01** **IL EST PROPOSÉ** par Mme Marie-Élène L'Espérance d'adopter le procès-verbal du 12 décembre 2011 déposé avec modifications.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT.**

**12. PAROLE AU REPRÉSENTANT ÉHDAA**

M. Laurent Pellerin fait un résumé des dernières activités du comité. La dernière assemblée s'est tenue le 9 janvier dernier.

- Les membres du comité ont eu une présentation sur les lignes directrices sur l'intégration des élèves depuis les nouvelles directives du ministère. Par ailleurs, le

comité n'en est pas entièrement satisfait.

- Une résolution demandant à la CSMV d'apporter son appui à la maison Bétournay a été adoptée. La maison Bétournay désire participer au développement d'un service de surveillance au secondaire à la commission scolaire.
- Une résolution demandant au gouvernement de mettre en place un programme de financement des services de surveillance pour les élèves de 12 à 21 ans a été adoptée.
- Le comité a procédé à la nomination de l'organisme *ARATED* et de sa représentante comme membre du comité.
- Le comité a reçu la visite de certains membres de l'*AQETA* (Association québécoise des troubles d'apprentissage) et du *RIPPH* (réseau international sur le processus de production du handicap).
- Une présentation a été donnée par *Desjardins* au sujet du régime REI (Régime d'épargne invalidité), qui se veut un genre de RÉER offert aux élèves ÉHDAA.
- Les membres du comité aimeraient avoir une présentation sur les élèves anxieux (cote 53).

### **13. AUTRES POINTS**

Mme Marie-Élène L'Espérance souligne que le dernier document comparatif concernant les frais chargés aux parents remis par la commission scolaire date de 2004. Elle demande que le Comité de parents sollicite une nouvelle étude de comparaison auprès de la commission scolaire pour l'an prochain.

### **14. PAROLE AU DÉLÉGUÉ À LA FCPO**

M. Serge Lefebvre fait un résumé des dernières activités à la *Fédération des comités de parents du Québec*.

- Une activité régionale gratuite est organisée par le comité de parents de la commission scolaire des Patriotes et aura lieu le jeudi 23 février prochain à l'école secondaire De Mortagne. Le thème de la conférence est « Dire NON à l'intimidation, ça concerne aussi les parents ». Des copies de l'invitation sont disponibles.
- Seulement 4 parents du comité de parents de la CSMV ont répondu au sondage sur l'enseignement de l'anglais intensif au primaire. L'envoi du sondage durant la période des Fêtes est sûrement responsable du faible taux de participation. Les commentaires sont par contre encore acceptés.
- Une rencontre aura lieu le 28 janvier prochain entre les présidents des comités ÉHDAA et la FCPO au sujet de l'enseignement intensif de l'anglais au primaire, ainsi que du plan d'intervention informatisé.
- Les parents seront invités à répondre au questionnaire concernant la planification stratégique de la Fédération. Le questionnaire sera acheminé par courriel et devra être retourné d'ici le 1<sup>er</sup> mars 2012.

### **15. PAROLE AUX PARENTS-COMMISSAIRES**

M. Sorin Sterescu informe les représentants que les parents-commissaires n'ont rien à transmettre. La prochaine rencontre aura lieu ce mardi 17 janvier.

### **16. PAROLE AUX MEMBRES**

Mme Marie-Élène L'Espérance souligne que la commission scolaire tente de faire des efforts environnementaux avec le papier, mais que les copies ne sont pas imprimées recto verso. De plus, elle affirme qu'il serait intéressant que les représentants de la commission scolaire se nomment lorsqu'ils se présentent en avant.

M. Lafleur transmettra les commentaires à qui de droit.

---

Mme Carmen Poulin invite les représentants à se rendre aux assemblées publiques du comité ÉHDAA, dont la prochaine assemblée se tiendra le lundi 6 février à 19h15 à la salle des Lys. De plus, Mme Poulin souligne que la température de la salle est extrêmement basse et qu'il faudrait corriger cela à l'avenir.

M. Lafleur transmettra le commentaire à qui de droit.

M. Jacques Séminaro demande qui y ait un retour et un suivi sur les sujets discutés ce soir.

M. Lafleur en prend note et verra à ce que ces sujets reviennent à l'ordre du jour de la prochaine assemblée, à la section *Affaires internes*.

Plusieurs représentants soulèvent des problèmes de communication et se questionnent sur la meilleure marche à suivre pour soumettre des recommandations au Comité de parents. Certains se demandent s'il est possible d'avoir une liste d'adresses courriel de tous les membres. L'idée de créer un forum propre au comité est aussi lancée, afin de partager les opinions de chacun.

M. Sorin Sterescu précise que la section *Parole aux membres* est propice à ces échanges et que ces discussions doivent se faire en personne lors des assemblées. De plus, il invite les représentants à poser leurs questions, sans aucune gêne.

#### 17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-1041-  
16-01

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Mme Marie-Èlène L'Espérance de lever l'assemblée. Il est 22h15.

#### ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Jean-Luc Lafleur  
Vice-président

---

Guillaume Désilets  
Secrétaire administratif

---